

***Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique
de Sainte-Sophie par Waste Management inc.***

Les requêtes d'audience publique

- CR3.1** **M^{me} Serena d'Agostino**
- CR3.2** **Conseil régional de l'environnement de Laval**
- CR3.3** **Conseil régional de l'environnement des Laurentides**
- CR3.4** **Front commun québécois pour une gestion écologique
des déchets**
- CR3.5** **M. Normand Beaudet**
- CR3.6** **Centre de femmes les Unes et les Autres**

Prévost, 7 octobre 2008

Bonjour madame Beauchamp,

voici ma requête pour des audiences publiques du BAPE concernant la demande d'agrandissement du LES de Ste Sophie.

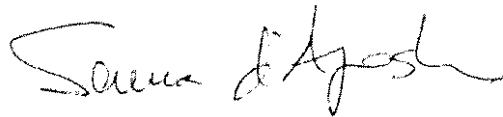
Résidente des Laurentides depuis 1986, je crois qu'on devrait tout faire pour préserver les qualités naturelles et la vocation récréotouristique de cette magnifique région.

Je fais partie du Comité consultatif en environnement de la ville de Prévost et je suis convaincue que il faut sensibiliser la population à la réduction des déchets à la source.

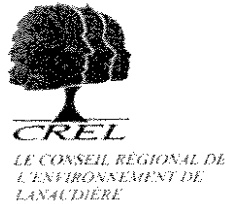
Le LES de St-Sophie m'inquiète, car il cause la pollution des eaux profondes, comme il a été mis en évidence par les audiences du BAPE 2003-2004, un problème difficile à résoudre et qu'on va réfiler aux générations futures.

Les audiences du BAPE sur ce sujet devraient du moins sensibiliser la population et les politiciens: comment se fait-il que l'enfouissement de déchets soit une activité rentable?

De plus on voudrait savoir qu'est-ce que on y enfouit et en quelles quantités? Apparemment il n'y a pas de contrôle de ces données...

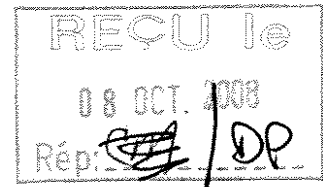


Serena d'Agostino, une citoyenne inquiète



Laval, le 6 octobre 2008

Madame Line Beauchamp
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est,
Québec (Québec) G1R 5V7



Objet: Demande d'audiences publiques - Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie par Waste Management

Madame la ministre,

Suite à la publication de l'étude d'impact pour le projet cité en rubrique, les quatre (4) Conseils régionaux de l'environnement de la région métropolitaine de Montréal, soit ceux de Montréal, Laurentides, Lanaudière et Laval sollicitent conjointement par la présente la tenue d'audiences publiques par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur ce projet.

Le projet envisage que la capacité de ce lieu d'enfouissement soit augmentée de 27,8 millions de tonnes, il nécessite l'agrandissement de l'aire d'exploitation sur une superficie de 96 ha et cela permettrait de poursuivre son exploitation pour approximativement les 25 prochaines années et à un rythme effréné de 1 250 000 tonnes métriques par année en période de pointe.

De plus, pour réaliser le projet, le promoteur serait obligé de couper 71,5 ha de bois et engendrerait la perte de 0,5 ha de marécage isolé et de 3 ha de milieux humides.

Compte tenu des problèmes existants et des nuisances qui affectent ce site depuis plusieurs années, il nous semble nécessaire, au nom du droit des citoyens vivant à proximité, à connaître et à discuter des éléments pouvant affecter leur milieu de vie, que ces aspects soient abordés dans le cadre d'audiences publiques.

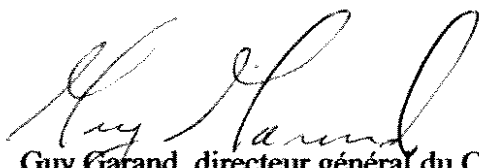
Plus précisément, notre demande est motivée par l'ensemble des éléments qui se retrouvent dans le rapport N° 189 du mois d'avril 2004 du BAPE.

Ce projet d'agrandissement dépasse les problématiques locales pour rejoindre celles de la gestion des matières résiduelles de la grande région montréalaise (la moitié de la population du Québec). Nous souhaitons vous rappeler que dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, les CRE ont pour principe de rechercher et de mettre en application les solutions les plus écologiques qui soient en proposant des moyens d'action et des stratégies basés sur les 3R-V. Dans cette perspective, nous croyons que l'enfouissement massif de matières résiduelles pour la plupart recyclables ou compostables ne doit absolument pas être favorisé.

Nous estimons de plus que le contexte dans lequel ce projet est présenté ne respecte pas les objectifs de valorisation de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* et que dans le passé, les efforts requis n'ont pas été mis en place pour atteindre les objectifs fixés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Aujourd'hui, nous vous demandons de tenir compte des impacts négatifs vécus dans le passé et à venir en raison de la présence de ce site et du gigantisme du projet.

Veillez agréer, Madame Beauchamp, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



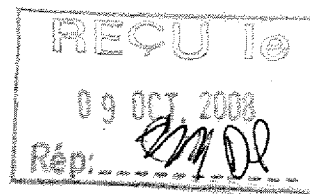
Guy Garand, directeur général du CRE de Laval

Au nom des quatre CRE de Montréal, de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement
technique de Sainte-Sophie

Sainte-Sophie

6212-03-120



Saint-Jérôme, le 7 octobre 2008

Madame Line Beauchamp
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est,
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: Demande d'audiences publiques - Projet d'agrandissement du lieu
d'enfouissement technique de Sainte-Sophie par Waste Management

Madame la Ministre,

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides sollicite par la présente la tenue d'audiences publiques par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie.

Le projet prévoit que la capacité de ce lieu d'enfouissement sera augmentée de 27,8 millions de tonnes. Il nécessite l'agrandissement de l'aire d'exploitation sur une superficie de 96 ha et permettrait de poursuivre son exploitation pour les 25 prochaines années à un rythme de 1 250 000 tonnes métriques par année en période de pointe. De plus, pour réaliser le projet, le promoteur devrait couper 71,5 ha de bois et engendrerait la perte de 0,5 ha de marécage isolé et de 3 ha de milieux humides.

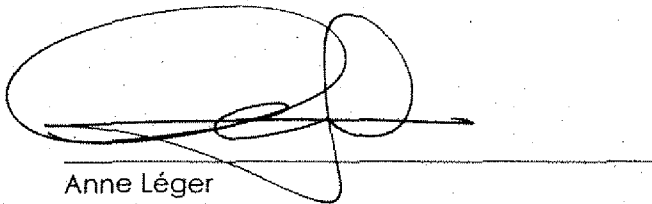
Chaque année, ce sont 6,7 millions de tonnes de matières résiduelles qui sont enfouies au Québec. Avec la réalisation de ce projet, soit l'enfouissement de 1 250 000 tonnes annuelles ajouté aux autres sites laurentiens (550 000 tonnes), la région des Laurentides recevrait environ 27% de tout ce qui est enfoui au Québec.

Ce projet d'agrandissement dépasse les problématiques locales pour rejoindre celles de la gestion des matières résiduelles de la grande région montréalaise (la moitié de la population du Québec). Nous souhaitons vous rappeler que dans le domaine de la gestion des matières résiduelles, les CRE ont pour principe de rechercher et de mettre en application les solutions les plus écologiques qui soient en proposant des moyens d'action et des stratégies basés sur les 3R-V. Dans cette perspective, nous croyons que l'enfouissement massif de matières résiduelles pour la plupart recyclables ou compostables ne doit absolument pas être favorisé.

Nous estimons de plus que le contexte dans lequel ce projet est présenté ne respecte pas les objectifs de valorisation de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* et que dans le passé, les efforts requis n'ont pas été mis en place pour atteindre les objectifs fixés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Aujourd'hui, nous vous demandons de tenir compte des impacts négatifs passés et à venir en raison de la présence de ce site et du gigantisme du projet.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a series of smaller loops and lines extending to the right, ending in a horizontal line.

Anne Léger
Directrice



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

Montréal, le 8 octobre 2008

Madame Line Beauchamp
Ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet: Demande d'audiences publiques LET Sainte-Sophie.

Madame la ministre,

Par la présente, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) sollicite la tenue d'audiences publiques sur le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de Sainte-Sophie par Waste Management Inc.

En effet, il nous apparaît que ce projet, tant par son ampleur que par sa durée, doit faire l'objet d'un large débat public, notamment pour les raisons suivantes:

Les besoins exprimés par le promoteur nous paraissent disproportionnés dans le contexte actuel de la gestion des déchets;

Les cinq secteurs de la Communauté métropolitaine rendront publiques, en décembre prochain, leurs propositions quant aux alternatives à l'enfouissement et ce, dans une perspective d'autonomie régionale;

Votre gouvernement s'apprête à dévoiler une suite à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* qui établira plusieurs mesures afin de limiter le recours à l'élimination;

La distance de ce LET par rapport aux générateurs de matières résiduelles contribuera, de façon significative, à la production de gaz à effet de serre due au transport des camions le desservant et;

.../2

La possibilité réelle que ce LET contamine irrémédiablement l'importante nappe phréatique sur lequel il est situé, risquant ainsi d'hypothéquer l'approvisionnement en eau de qualité pour les résidents de Sainte-Anne-des-Plaines.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente demande, veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Karel Ménard', written in a cursive style.

Karel Ménard
Directeur général

Saint-Jérôme, le 9 octobre 2008

Sainte-Sophie

6212-03-120

Madame la Ministre Line Beauchamp

675 boul. René Lévesque est, Québec

Objet : Demande d'audiences publiques pour le lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie

En tant que citoyen préoccupé par l'environnement et demeurant à quelques kilomètres du dépotoir je suis scandalisé par la demande du promoteur. J'emprunte la route 158, où circule de nombreux camions à ordures et l'importation massive de déchets à Ste-Sophie (1 million/an dont + de 80 % proviennent de l'extérieur de la région) est préoccupante à plusieurs niveaux :

- Déresponsabilisation des régions exportatrices de déchets
- Production, jusqu'à ce jour occultée, de gaz à effet de serre des camions qui transportent les déchets à Ste-Sophie (+- 400 / jours)
- Déferlement de camions dans les secteurs avoisinant le dépotoir
- Contamination (prouvée aux audiences de 2003) de l'eau souterraine et risque accru de contamination avec des volumes aussi importants.

Le promoteur demande l'autorisation pour importer 1 million de tonnes/année pendant 25 ans en arguant que ce volume est nécessaire pour la rentabilité de l'entreprise. Pourquoi les profits du promoteur seraient l'unique motif retenu pour déterminer le volume de déchets annuel enfouis et importés à Ste-Sophie quand on sait que des dépotoirs ailleurs au Québec sont parfaitement rentables avec 50, 000 T/A ... ?

THINK BIG diront certains mais est-ce pertinent quand cela vas à l'encontre du principe de régionalisation-responsabilisation. La CMM (Laval et Montréal = principaux exportateurs de déchets à Ste-Sophie) demande actuellement à ses membres de déposer pour décembre 2008 un estimé de la régionalisation (CAD, gérer sur son territoire les déchets qui y sont générés). Il serait essentiel que le BAPE fasse la lumière sur la faisabilité de réduire graduellement le volume annuel de déchets importés à Ste-Sophie.

Les mesures d'atténuation et le comité de vigilance (que certains qualifiaient de *bidon* et de potentiellement en conflit d'intérêt pour certains membres) ont-ils donnés des résultats ?

Voici donc, madame la ministre, les principaux motifs pour lesquels je vous demande de tenir des audiences publiques du BAPE

Recevez mes salutations distinguées

Normand Beaudet

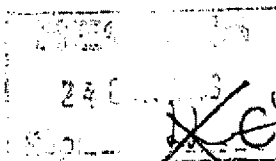
257

CR3-6

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement
technique de Sainte-Sophie

Sainte-Sophie

6212-03-120



Saint-Jérôme, le 1er octobre 2008



Madame Line Beauchamps
Ministre de l'Environnement
675, boulevard René-Lévesques Est
30^{ème} étage
Québec (Québec)
G1R 5V7

Objet: Demande pour une audience publique concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie par Waste Management Inc.

Madame la Ministre,

Par la présente, nous sollicitons la tenue d'audiences publiques du bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour le projet cité en rubrique.

Ce projet d'agrandissement nécessiterait le déboisement de 71,5 ha. la perte de 0,5ha. de marécages ainsi que de 3 ha. de milieux humides. Nous du Centre de femmes les unes et les Autres prônons la réduction, la réutilisation et le recyclage des matières résiduelles. Nous appelons à la responsabilisation, de ceux et celles qui produisent les déchets

C'est pour ces raisons qu'il nous apparaît important d'avoir des audiences publiques afin de rejoindre les objectifs que la société québécoise s'est donné de réduire l'enfouissement des déchets. Ainsi, comme collectivité nous pouvons offrir et conserver un Québec en santé pour les générations futures.

Veuillez agréer, madame la ministre, nos salutations distinguées.


Francis Paquin, présidente Centre de femmes les Unes et les Autres

Centre de femmes les Unes et les Autres, 741 Monseigneur Dubois, Saint-Jérôme, J7Y 8X2 (450-432-5642)